



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 10 NOVEMBRE 2020, À 19 HEURES 30 MINUTES, PAR VIDÉOCONFÉRENCE.

Étaient présents :

Monsieur Jean-Yves Labadie, président et conseiller de Belœil
Monsieur Robert Pelletier, deuxième vice-président et conseiller de McMasterville
Monsieur Daniel Tétrault, premier vice-président et conseiller de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Louis Côté, conseiller d'Otterburn Park
Madame Mélanie Dupré, conseillère de Saint-Jean-Baptiste
Madame Parise Godbout, conseillère de Sainte-Madeleine
Monsieur Émile Grenon Gilbert, conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Richard Pelletier, conseiller de Saint-Basile-le-Grand

Était absent :

Était également présent :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.I.E.V.R.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 septembre 2020
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. Achat d'un analyseur en continu pour hydrocarbures
7. Contrôle de la qualité de l'eau – octroi de contrat
8. Motions de félicitations – Jean-François Fournier, technicien à l'entretien-soudeur
9. Consommation d'eau pour les mois de septembre et d'octobre 2020
10. Calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'an 2021
11. Nomination des officiers
12. Divers
13. Interventions de l'assistance
14. Clôture de la séance



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le président, ayant constaté à 19 heures 53 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

20-10-044 POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Louis Côté
APPUYÉ PAR Monsieur Robert Pelletier

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier en y ajoutant le point suivant :

12.1 Vérificateur pour l'année financière 2020 – modification de la firme mandatée

ADOPTÉE

20-10-045 POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2020

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Tétrault
APPUYÉ PAR Monsieur Émile Grenon Gilbert

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 septembre 2020 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

- | | | |
|--------|----------|--|
| 20-032 | 02-10-20 | Lettre de la DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INSPECTION, RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC, nous transmettant notre permis d'utilisation des équipements pétroliers à risque élevé. |
| 20-033 | 07-10-20 | Courriel de MADAME MANON PELLETIER, adjointe des Services juridiques et du greffe, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant la résolution numéro 2020-335 approuvant les prévisions budgétaires et la quote-part 2021. |
| 20-034 | 08-10-20 | Lettre de la DIRECTION GÉNÉRALE DU FINANCEMENT ET DE LA GESTION DE LA DETTE, MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC, concernant le refinancement d'un montant de 5 751 000 \$ relatif à un emprunt échéant le 2 février 2021. |
| 20-035 | 13-10-20 | Courriel de MADAME NANCY BERNIER, adjointe administrative, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, nous transmettant la résolution numéro 171-20 approuvant les prévisions budgétaires et la quote-part 2021. |
| 20-036 | 20-10-20 | Lettre de MADAME MARIE-CHRISTINE LEFEBVRE, avocate et greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant la résolution numéro 2020-10-248 demandant à la Régie d'entamer les démarches en vue de procéder aux travaux de bouclage d'aqueduc. |
| 20-037 | 22-10-20 | Courriel de MADAME JULIE CORMIER, ingénieur et coordonnatrice en eau potable, LES SERVICES EXP INC., nous transmettant le rapport final sur la réduction des goûts et odeurs causés par la chloration en présence d'azote ammoniacal. |
| 20-038 | 25-10-20 | Lettre de la Direction de la cotisation, CNESST, nous avisant du recalcul du taux personnalisé 2019. |
| 20-039 | 25-10-20 | Lettre de la Direction de la cotisation, CNESST, nous avisant du recalcul du taux personnalisé 2020. |
| 20-040 | 25-10-20 | Lettre de la Direction de la cotisation, CNESST, nous informant que le taux de versement périodique 2020 s'établit maintenant à 2,01 \$. |



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

20-041 29-10-20 Lettre de MADAME LAURA ISPAS, directrice de la Direction de l'inscription et de la classification des employeurs, CNESST, nous informant de la décision de classification 2021 et fixant le taux de versement périodique à 2,05 \$.

20-10-046 POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Louis Côté
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Tétrault

ET RÉSOLU QUE le bordereau des déboursés numéro 20-08, du chèque numéro 20240 au chèque numéro 20270 du déboursé numéro 202000708 au déboursé numéro 202000834 pour un montant total de 549 465,80 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

20-10-047 POINT 6. ACHAT D'UN ANALYSEUR EN CONTINU POUR HYDROCARBURES

ATTENDU QUE la Régie désire procéder à l'achat d'un analyseur en continu pour hydrocarbure;

ATTENDU QUE ce type d'instrument doit être choisi pour être compatible avec les besoins spécifiques de la Régie;

ATTENDU QUE le prix de ce type d'appareil est supérieur à 25 000 \$ taxes incluses;

ATTENDU QUE le conseil peut procéder à l'achat de gré à gré;

ATTENDU QU'à la suite des démarches du directeur technique et de l'administrateur auprès des entreprises spécialisées dans la distribution de ce type d'appareil, le meilleur choix pour la Régie est un analyseur d'hydrocarbure de marque Datalink distribué par Chemaction au montant de 23 500 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Pelletier
APPUYÉ PAR Monsieur Émile Grenon Gilbert

QUE le conseil procède à l'achat d'un analyseur en continu pour hydrocarbure Datalink distribué par Chemaction au montant de 23 500 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

20-10-048 POINT 7. CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'EAU – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU QUE la Régie a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de trois (3) entreprises pour effectuer le contrôle de la qualité de l'eau potable;

ATTENDU QUE la soumission prévoyait une durée de contrat d'un an (2021) ou de deux ans (2021-2022);

ATTENDU QUE la seule soumission reçue est conforme à notre document d'appel d'offres;

ATTENDU QUE le prix soumis est légèrement plus bas que notre estimation;

ATTENDU QUE l'option deux ans n'a aucune indexation;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Louis Côté
APPUYÉ PAR Madame Mélanie Dupré

ET RÉSOLU



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

QUE ce conseil approuve la soumission et l'octroi du contrat à Biovet inc. concernant le projet 2020-01 «Contrôle de la qualité de l'eau potable», option 2 ans, d'une somme de 72 053,31 \$ taxes incluses, étant la seule soumission conforme.

QUE le président et le secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer tout acte ou document relatif au contrat.

ADOPTÉE

20-10-049 POINT 8. MOTION DE FÉLICITATIONS – JEAN-FRANÇOIS FOURNIER, TECHNICIEN À L'ENTRETIEN-SOUDEUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Pelletier

APPUYÉ PAR tous les délégués

ET RÉSOLU DE féliciter monsieur Jean-François Fournier pour ses cinq (5) années de service à la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu et de le remercier pour sa contribution au sein de l'organisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 9. CONSOMMATION D'EAU POUR LES MOIS DE SEPTEMBRE et D'OCTOBRE 2020

Les tableaux de la consommation d'eau par municipalité et des relevés de compteur pour les mois de septembre et d'octobre 2020 sont joints au présent point.

20-10-050 POINT 10. CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'AN 2021

ATTENDU QUE les séances du conseil de la Régie seront dorénavant le quatrième mercredi aux deux mois :

Les dates suivantes sont retenues pour l'an 2021 :

- 19 janvier 2021 (3^e mardi)
- 24 mars 2021
- 26 mai 2021
- 23 juin 2021
- 22 septembre 2021
- 24 novembre 2021

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Tétrault

APPUYÉ PAR Madame Parise Godbout

ET RÉSOLU QUE le calendrier des séances ordinaires 2021 est accepté et adopté tel que proposé par le conseil.

ADOPTÉE

POINT 11. NOMINATION DES OFFICIERS

20-10-051 11.1 Président

ATTENDU QUE monsieur Jean-Yves Labadie a été nommé au poste de président de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu lors de la séance du 19 novembre 2019;

ATTENDU QUE la durée du mandat du président est d'un (1) an et prend fin le 31 décembre 2020;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la nomination du président pour la prochaine année

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Tétrault

APPUYÉ PAR Monsieur Robert Pelletier



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

ET RÉSOLU DE nommer monsieur Jean-Yves Labadie à titre de président de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu, pour l'année 2021.

ADOPTÉE

20-10-052

11.2 Premier vice-président

ATTENDU QUE monsieur Daniel Tétrault a été nommé au poste de premier vice-président de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu lors de la séance du 19 novembre 2019;

ATTENDU QUE la durée du mandat du premier vice-président est d'un (1) an et prend fin le 31 décembre 2020;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la nomination du premier vice-président pour la prochaine année

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Louis Côté

APPUYÉ PAR Madame Parise Godbout

ET RÉSOLU DE nommer monsieur Daniel Tétrault à titre de premier vice-président de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu, pour l'année 2021.

ADOPTÉE

20-10-053

11.3 Second vice-président

ATTENDU QUE monsieur Robert Pelletier a été nommé au poste de second vice-président de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu lors de la séance du 19 novembre 2019;

ATTENDU QUE la durée du mandat du second vice-président est d'un (1) an et prend fin le 31 décembre 2020;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la nomination du second vice-président pour la prochaine année

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Richard Pelletier

APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Tétrault

ET RÉSOLU DE nommer monsieur Robert Pelletier à titre de second vice-président de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu, pour l'année 2021.

ADOPTÉE

POINT 12. DIVERS

20-10-054

12.1 VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020 – MODIFICATION DE LA FIRME MANDATÉE

ATTENDU QUE la résolution numéro 20-09-042 confiait le mandat à la firme MBBA représentée par monsieur Robert Arbour, à titre de vérificateur pour la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu, à raison d'un coût forfaitaire de 9 125 \$ pour l'exercice financier 2020, taxes en sus;

ATTENDU QU'à la suite de la réorganisation de MBBA, des associés, dont Robert Arbour, ont décidé conjointement de terminer leur association de longue date avec la firme MBBA;

ATTENDU QUE monsieur Robert Arbour se joindra à la firme MPA Société de comptables agréés inc.;

ATTENDU QUE monsieur Robert Arbour sera l'associé responsable de notre dossier chez MPA;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

ATTENDU QUE l'audit intérimaire pour 2020 est déjà commencé et que la Régie désire poursuivre cet audit avec monsieur Robert Arbour;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Louis Côté
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Tétrault

ET RÉSOLU D'annuler la résolution numéro 20-09-042;

DE retenir les services de la firme MPA Société de comptables agréés inc. représentée par monsieur Robert Arbour, à titre de vérificateur pour la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu, à raison d'un coût forfaitaire de 9 125 \$ pour l'exercice financier 2020, taxes en sus.

ADOPTÉE

POINT 13. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

20-10-055 POINT 14. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Richard Pelletier
APPUYÉ PAR Monsieur Robert Pelletier

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 20 heures 15 minutes.

Jacques Drouin, ing.
secrétaire-trésorier

Jean-Yves Labadie
président